Accusé de réception en préfecture
021-212103550-20260916-2026-114-DE
Date de télétransmission : 17/09/2026
Date de réception préfecture : 17/09/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

de la Commune de Longvic - Département de la Côte-d'Or

Séance du Conseil Municipal du 16 septembre 2026 à vingt heures

Président : Madame Céline TONOT

Secrétaire : Monsieur Gino MARINACCI — Convocation envoyée le 10 septembre 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29	Nombre de votants : 29	
Nombre de présents : 26	Nombre de procurations : 3	
Pour : 29	Contre :	Abstention :

Membres présents

Mme Céline TONOT	M. Pierre BERTRAND	Mme Céline LAFLEUR
M. Jean-Marc RETY	M. Christian CHEVREUX	M. Rachid DAHMOUNI
Mme Anne GUTIERREZ-VIGREUX	Mme Fabienne VION	Mme Stéphanie GIANNUZZI
M. Denis CORDIER	Mme Myriam HENNEQUIN	M..Gino MARINACCI
Mme Florence BIZOT	M. Eric MICHELOT	M. Gérard MALAISÉ
M. Jean-Marc GONÇALVES	M. Jonas MOUNDANGA	Mme Martine DÉRIOT
Mme Sandra ESCRIBANO	Mme Cécile MATHELIN	M. Pascal CAMBON
M. Christian BOUCASSOT	Mme Hélène MARTEEL	Mme Valérie GRANDET
Mme Béatrice SIMON	Mme Naminata SAVANE	

Membres absents

M. Luc LE LORC'H (pouvoir à M. Christian BOUCASSOT) — M. Fernando NOVO (pouvoir à Mme Valérie GRANDET)
M Antoine FREMANN (pouvoir à M. Pierre BERTRAND)

N° 2026-114 : Attribution d'une aide à la mobilité douce

Sur proposition de Monsieur Eric MICHELOT, Conseiller municipal et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

VU, la délibération N° 2019-047 du Conseil Municipal en date du 20 mai 2019 décidant de la mise en place d'une aide à la mobilité douce au profit des Longviciens et approuvant le règlement d'intervention de ce dispositif,

VU, la délibération N° 2021-024 du Conseil Municipal du 22 mars 2021 approuvant le règlement d'intervention et le formulaire de demande d'aide à la mobilité douce avec extension des aides aux vélos cargos, règlement en vigueur à la date de dépôt des dossiers de demandes,

CONSIDÉRANT l'instruction d'un dossier déposé par un foyer longvicien et remplissant les conditions énoncées par le règlement d'intervention du dispositif en vigueur,

Le Conseil Municipal :

ATTRIBUE, dans le cadre du dispositif d'aide à la mobilité douce, une aide financière suivante d'un montant de 150 € :

Objet	Nombre de dossier éligible	Montant de l'aide par dossier	Montant total attribué
Vélo à assistance électrique	//	//	//
Vélo classique	1	1	150 €
Total attribué	**1**		**150 €**

DIT que cette aide sera réglée sur le chapitre 204 du budget en cours,

DIT que cette dépense d'équipement sera amortie sur une durée d'une année,

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice en cours,

CHARGE Madame la Maire de la signature de tout acte relatif à la présente délibération.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR MOIS ET AN CI-DESSUS